



Paris, le 15 juin 2018

L'APVF se félicite de l'adoption par le Sénat de la PPL instituant un « pacte national des centres-villes et centres-bourgs »

L'Association des petites villes de France que préside Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Maire honoraire de Canteleu, se félicite de l'adoption à une très large majorité de la proposition de loi instituant un « pacte national des centres-villes et centres-bourgs ».

Elle appelle le Gouvernement à créer les conditions pour que cette proposition de loi suive son cheminement législatif et soit discutée puis adoptée par l'Assemblée nationale. Il y a en effet urgence à agir sur les questions de la désertification des centres-villes et des taux de vacance commerciale qui sont particulièrement préoccupantes dans de nombreuses petites villes.

L'APVF avait approuvé dans son principe le plan « Action cœur de ville », présenté par le Ministre de la Cohésion des territoires en mars dernier, tout en déplorant qu'il ne concerne que 222 villes de dimension moyenne. Or, ce sont plus de 700 collectivités, dont de très nombreuses petites villes, qui connaissent une situation critique et un cocktail de problèmes structurels particulièrement graves.

La proposition de loi sénatoriale reprend nombre de propositions avancées par l'APVF depuis longtemps (exonération de cotisation foncière pour les petites entreprises s'installant en centre-ville, moratoire local sur l'implantation des grandes surfaces, aide à la modernisation du commerce local...). La balle est désormais dans le camp du Gouvernement pour agir et avancer concrètement sur ces sujets.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 arobert@apvf.asso.fr
Emma CHENILLAT, Conseillère finances locales et urbanisme - 01.45.44.99.93 echenillat@apvf.asso.fr
APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr

